

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 9 août 2005 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Tartre.**

Étaient présents: Monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, monsieur le conseiller, Serge Roy.

Également présents : Me Jacques Robichaud, greffier et Micheline L. Morency, trésorière

Absents : Messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Jacques Montesano, ainsi que monsieur Armand Comeau, directeur général

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

**2005-08-187 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2005-08-188 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JUILLET 2005 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUILLET 2005**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance régulière du 12 juillet 2005 et de la séance spéciale tenue le 19 juillet 2005, au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 12 juillet 2005 et de la séance spéciale du 19 juillet 2005, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2005-08-189 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUILLET 2005 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de juillet 2005, au montant de **101,407.43 \$**.

ADOPTÉE

**2005-08-190 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2005 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de juillet 2005, au montant de **335,800.60 \$**.

ADOPTÉE

**2005-08-191**    **LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2005 – APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de juillet 2005, au montant de **1, 207.76 \$**.

ADOPTÉE

**2005-08-192**    **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

L'état des revenus et dépenses au 30 juin 2005 est déposé, conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

**2005-08-193**    **INSTALLATION D'UN ARRÊT OBLIGATOIRE À L'INTERSECTION BOUL. PERROT/159<sup>e</sup> AVENUE**

Considérant le problème de vitesse à différents endroits sur le boulevard Perrot, notamment dans le secteur du Centre Notre-Dame de Fatima;

Considérant la présence d'un passage pour piétons en face du Centre Notre-Dame de Fatima;

Considérant que le Centre Notre-Dame de Fatima est un centre spécialisé pour enfants sourds;

Considérant que la Ville entend, en plus, installer des panneaux de signalisation indiquant la traverse d'enfants et demander à la Sûreté du Québec une surveillance accrue du secteur.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'installer un panneau d'arrêt obligatoire sur le boulevard Perrot, en direction Est, à l'intersection de la 159<sup>e</sup> avenue.

ADOPTÉE

**2005-08-194**    **EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'embaucher les personnes suivantes à titre d'employés temporaires, aux postes et pour la durée mentionnée ci-dessous, selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur;

- **Catherine Sauvé**, au poste d'aide-jardinier, du 25 juillet au 28 octobre 2005 (poste budgétaire 1-02-320-10-112);
- **Marc Martin**, au poste de journalier, du 1<sup>er</sup> août au 18 novembre 2005 (poste budgétaire 1-02-320-00-112).

ADOPTÉE

2005-08-195 **PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'EMBAUCHE D'EMPLOYÉS ÉTUDIANTS**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de prolonger de 2 semaines, soit jusqu'au 26 août 2005, la période d'embauche des personnes suivantes; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-320-00-112 :

- **Rémi Villemure, Adam Babcock, Stéphanie Bernard et William Senneville**

ADOPTÉE

2005-08-196 **APPEL D'OFFRES SC-2005-03, FOURNITURE ET LIVRAISON DE MODULES DE JEUX POUR LE PARC DES ÉPERVIERS - ADJUDICATION**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la fourniture, la livraison et l'installation de modules de jeux pour le Parc des Éperviers;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 2 août 2005;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions;

Considérant qu'il y a lieu de retirer du cahier des charges l'item « abri pour table », et que le retrait de cet item ne rompt pas l'égalité entre les soumissionnaires.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'adjuger le contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation de modules de jeux pour le Parc des Éperviers à 9078-5734 Québec inc. (**Multi-Jeux Marlin**), plus bas soumissionnaire conforme, au prix de **29,942 \$**, plus taxes, suivant les documents d'appel d'offres SC-2005-03; le tout puisé à même le surplus libre.

ADOPTÉE

2005-08-197 **CONTRAT DE SERVICE À TEKNO INC. - CUEILLETTE ET ANALYSE DES DONNÉES D'UN REGARD SANITAIRE SUR LE BOUL. PERROT**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de donner mandat à **Nouvelle technologie Tekno inc.** pour effectuer la cueillette et l'analyse de données d'un regard sanitaire sur le boulevard Perrot, entre la 40<sup>e</sup> avenue et le boulevard St-Joseph. Le mandat est d'une durée de 24 semaines, au coût hebdomadaire de 298.50 \$, plus taxes (**7,164 \$** plus taxes); puisé à même le poste budgétaire 1-02-415-00-906.

ADOPTÉE

**2005-08-198**    **PACTE RURAL - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA MRC ET LE CLD DE VAUDREUIL-SOULANGES : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot signe, avec la MRC et le CLD de Vaudreuil-Soulanges, le protocole d'entente relatif à l'attribution d'une subvention dans le cadre du Pacte rural.

D'autoriser Martine St-Pierre, directrice des Services communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir et tous les autres documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**2005-08-199**    **AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE MODULES DE JEUX POUR LES PARCS DES TOURTERELLES ET DES BÉCASSINES**

Considérant l'adjudication à Multi-Jeux Marlin du contrat pour la fourniture et l'installation de modules de jeux aux parcs des Tourterelles et des Bécassines (appel d'offres SC-2005-02);

Considérant que des travaux additionnels ont été requis et qu'il y a lieu d'autoriser le paiement d'une somme supplémentaire au montant autorisé à la résolution no 2005-07-169, à savoir 30,793 \$, plus taxes.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'autoriser le paiement à Multi-Jeux Marlin d'une somme supplémentaire de **550.51 \$** plus taxes, afin de couvrir des travaux additionnels au contrat de fourniture et d'installation de modules de jeux aux parcs des Tourterelles et des Bécassines (appel d'offres SC-2005-02); le tout puisé à même le surplus libre.

ADOPTÉE

**2005-08-200**    **PROJET MÉTRO-PLUS - APPUI À LA CONSTRUCTION D'UN ACCÈS ET D'UN FEU DE CIRCULATION**

Attendu le développement prochain de la zone commerciale/industrielle avec comme première phase le marché à grande surface de Métro-Richelieu inc;

Attendu l'élargissement du boulevard Don-Quichotte par le MTQ;

Attendu l'étude de circulation déposée le 18 juillet 2005 liée au développement commercial au carrefour du boulevard Don-Quichotte et de la rue Antoine-Hénault;

Attendu que l'étude démontre l'importance de l'implantation d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard Don-Quichotte et de la 22<sup>e</sup> avenue, en améliorant le niveau de service de façon significative particulièrement à l'intersection Don-Quichotte/Antoine-Hénault, ainsi qu'à l'intersection Don-Quichotte/22<sup>e</sup> avenue (voir tableau VI par rapport au tableau VIII de l'étude);

Considérant que les critères du MTQ justifient l'implantation d'un tel feu de circulation;

**2005-08-200 ... suite**

Considérant l'approbation nécessaire du MTQ pour tout aménagement touchant le boulevard Don-Quichotte.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de demander au ministère des Transports du Québec d'autoriser la demande de Métro-Richelieu inc. pour la construction, en face de la 22<sup>e</sup> avenue, d'un accès (rue) au boulevard Don-Quichotte et pour l'implantation d'un feu de circulation, incluant un dispositif pour piétons, à cette même intersection.

D'appuyer les démarches de Métro-Richelieu inc. dans ce dossier auprès du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

**DÉPÔTS DES RAPPORTS INTERNES**

- Rapports du département de la Gestion du territoire.

**2005-08-201 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu de lever la séance à 20h19.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Michel Tartre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Me Jacques Robichaud  
Greffier

/vc

\*\*\*\*\*

